

Notre politique

Qualité

Sécurité

Environnement

Le fonctionnement et l'amélioration de l'entreprise reposent sur le respect et la promotion de nos valeurs.

Le projet est au cœur de l'entreprise et toutes les ressources doivent être mobilisées pour sa réussite. Celles-ci sont organisées en :

- ✓ directions opérationnelles, composées de pôles métiers ou de secteurs géographiques. Chaque directeur de secteur est responsable de ses projets en phases commerciale, de réalisation ou d'après-vente.
- ✓ directions support (ingénierie, ressources humaines, qualité-sécurité-environnement, finances, juridique, communication). Ces équipes sont au service des directions de projets et sont les garantes de l'application de la politique dans leur domaine de compétence.

Notre système de management s'appuie sur le Manuel d'entreprise qui regroupe les processus, les procédures et les guides permettant d'atteindre nos objectifs et d'améliorer notre fonctionnement.



La sécurité d'abord

UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ ET UN ENGAGEMENT PERSONNEL

Préserver les femmes et les hommes de nos équipes, c'est notre préoccupation principale. Au-delà, c'est aussi préserver notre savoir-faire, notre expérience et notre compétence.

LA SÉCURITÉ D'ABORD, C'EST UN INVESTISSEMENT OBLIGATOIRE

Partie intégrante de notre démarche de management, elle est source de progrès. Elle favorise la qualité du travail. Elle est une condition essentielle à l'épanouissement de nos collaborateurs et contribue à la satisfaction de nos clients.

NOS CHANTIERS, DES ESPACES DE SÉCURITÉ

Chacun doit être en sécurité sur nos chantiers. Cette règle s'appuie sur l'expérience des femmes et des hommes de l'entreprise, convaincus depuis longtemps qu'une démarche de prévention est une des clés de la réussite de nos projets.

Chacun est conscient de l'importance de l'enjeu, en parle autour de lui et s'engage, en toutes circonstances, à faire passer LA SÉCURITÉ D'ABORD.

Chacun, à son niveau, de par sa fonction ou la délégation qui lui a été attribuée, a une responsabilité précise en matière de prévention : direction générale, directeurs de secteur, directeurs de projets, ingénieurs, conducteurs de travaux, chefs d'équipe, etc., chacun à son poste agit en connaissance de cause pour faire de nos chantiers des espaces de sécurité.

En France comme à l'International, accidents et maladies professionnelles liés à notre métier doivent être éradiqués. Les législations, systèmes de protection sociale et de prise en charge de la sécurité au travail varient d'un pays à l'autre, compliquant notre rôle de prévention.

Au-delà des lois et règlements que nous appliquons, nous veillons à préserver la santé et la sécurité de toutes les parties prenantes sur nos chantiers : collaborateurs, sous-traitants, partenaires, visiteurs, etc.



La qualité

Notre politique est clairement orientée vers la satisfaction de nos clients et la volonté de garantir une qualité durable des ouvrages que nous construisons.

Cette exigence, qui s'applique à tous les niveaux de l'entreprise, nous conduit à :

- ✓ valoriser notre image auprès des donneurs d'ordres, maîtres d'ouvrage publics ou privés, maîtres d'œuvre et pouvoirs publics dans le but de favoriser de nouvelles prises d'affaires,
- ✓ améliorer sans cesse la qualité des services et des produits fournis à nos clients,
- ✓ savoir être à l'écoute de leurs remarques à notre égard et être réactif face à de nouvelles exigences de leur part,
- ✓ développer et promouvoir un haut niveau de technicité et d'innovation,
- ✓ capitaliser sur les expériences acquises afin d'assurer un déroulement optimal de nos projets depuis la phase de prise d'affaire jusqu'à la réception,
- ✓ identifier continuellement les axes d'amélioration à mettre en œuvre en développant des actions correctives et préventives ciblées.

La protection de l'environnement

La protection de l'environnement s'inscrit de façon naturelle dans notre démarche de développement durable.

Nos objectifs sont les suivants :

- ✓ intégrer le mieux possible nos ouvrages aux sites dès la conception,
- ✓ préserver les ressources naturelles et prévenir activement les pollutions,
- ✓ protéger les sites naturels, la faune et la flore partout où nous installons nos chantiers,
- ✓ améliorer le confort des riverains en limitant les nuisances causées par nos travaux.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons pour chaque projet :

- ✓ analyser et réduire les impacts de nos travaux dans toutes les phases de la construction,
- ✓ privilégier l'utilisation de matériaux recyclés ou à faible impact environnemental,
- ✓ trier nos déchets et identifier les filières de valorisation et d'élimination,
- ✓ identifier les sources d'approvisionnement en eau et privilégier sa réutilisation,
- ✓ veiller à la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel,
- ✓ mettre en place une communication active avec les riverains visant à expliquer nos actions et à recueillir leur opinion.

La reconnaissance externe de notre implication

Notre système de management est conforme aux exigences des normes ISO 9001 : 2000 pour la qualité, ILO OSH (2001) pour la sécurité et ISO 14001 : 2004 pour l'environnement. Il est certifié chaque année par AFAQ-AFNOR Certification.

Pour renforcer notre engagement en termes de prévention santé et sécurité, nous sommes certifiés VCA depuis 1999. Par ailleurs, nous avons sollicité une évaluation CAT (Capability Assessment Toolkit), modèle d'excellence utilisé en Grande-Bretagne et basé sur les critères de l'EFQM (European Foundation for Quality Management).

Nous sommes également impliqués au sein du Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact) pour lequel nous nous engageons à respecter 10 principes relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Au-delà des exigences formulées par certains de nos clients, ces différentes reconnaissances externes et démarches de progrès nous aident à nous améliorer de façon continue et à enrichir nos plans d'action.

La direction générale s'engage

Le comité de direction définit, promeut et déploie la politique qualité-sécurité-environnement.

Le directeur de secteur est le relais actif de cette politique en interne et auprès de nos partenaires. Il fixe les objectifs, donne les moyens pour mettre en œuvre cette politique et surveille son application. Il récompense les performances et sanctionne les défaillances.

Le directeur de projet, responsable légal de l'entreprise, met en œuvre cette politique sur le terrain. Il définit l'organisation et les investissements indispensables à l'atteinte des objectifs. Il est de son devoir de réagir immédiatement en cas de manquement.

La direction qualité-sécurité-environnement, en collaboration avec les animateurs des directions opérationnelles et des projets, accompagne activement l'ensemble de la ligne hiérarchique : formation, conseil, audit, analyse des dysfonctionnements et amélioration continue.

*« Le succès de cette politique dépend avant tout de l'implication de chacun.
Je demande à chaque collaborateur de VINCI Construction Grands Projets :*

- ✓ *de soutenir notre démarche qualité-sécurité-environnement et de la porter avec conviction auprès de ses propres collaborateurs, et notamment des nouveaux embauchés,*
- ✓ *de communiquer cette politique à nos sous-traitants et de la faire respecter,*
- ✓ *de donner à chacun les moyens de mettre cette démarche en application effective,*
- ✓ *d'enregistrer et d'analyser les écarts ou déviations pour mieux en prévenir les causes,*
- ✓ *de faire connaître et d'aider à diffuser les innovations et les bonnes pratiques en la matière.*

Sur un plan personnel, je m'engage à animer notre système de management et à en améliorer l'efficacité en continu afin de concourir à la satisfaction de nos clients, collaborateurs, partenaires et sous-traitants. »



Pierre Berger
Président